

HORAIRES CODE ET THÈMES

HORAIRES D'OUVERTURE

Cours thèmes/général

Dispensés en présentiel d'un enseignant : Sabine BRUN, Thierry ROSE, "Nickias"

Lundi

14h00 - 16h00 (Thème : Environnement/Sécurité passager)*
16h00 - 19h30 (Code général)

Mardi

14h00 - 16h00 (Thème : Circulation routière/Conducteur/Routes)*
16h00 - 19h30 (Code général)

Mercredi

10h00 - 12h00 (Code général)
14h00 - 15h00 (Thème : Signalisation/Stationnement)*
15h00 - 19h30 (Code général)

Jeudi

14h00 - 16h00 (Thème : Défaut de port de ceinture/Premiers secours/Remplir un constat)*
16h00 - 19h30 (Code général)

Vendredi

10h00 - 12h00 (Code général)
14h00 - 15h00 (Thème : Mécanique/Vitesse/Distracteur)*
15h00 - 19h30 (Code général)

Samedi

10h00 - 12h00 (Code général)
14h00 - 15h00 (Thème : Alcools/Stupéfiants)*
15h00 - 18h00 (Code général)

*Sujets des thèmes pouvant être modifiés suivant la demande des élèves

PROGRAMME DE FORMATION B / BA / CS

FORMATION THEORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

A l'issue de sa formation, l'élève devra passer l'examen théorique général (ETG) : il devra répondre à 40 questions et obtenir un minimum de 35 points pour être reçu à l'examen.

Sont exemptés de l'ETG, tout élève déjà titulaire du code de la route depuis moins de 5 ans ou titulaire du permis de conduire depuis moins de 5 ans.

FORMATION PRATIQUE

Ce n'est qu'après obtention de l'examen théorique général (ETG), que la formation pratique se déroulera selon le planning établi selon les disponibilités de l'établissement et de l'élève.

Un minimum de 20 leçons de conduite est obligatoire en boîte mécanique, ou 13 leçons en boîte automatique.

L'établissement sera le point de départ et d'arrivée de chaque leçon de conduite, sauf exception validée par le référent pédagogique.

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule à 4 roues motorisé et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

4 compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- ▣ Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- ▣ Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- ▣ Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- ▣ Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

PROGRAMME DE FORMATION REMC : 4 compétences globales

Auto - école SABINE

3 allée de la liberté

" La BORNIERE "

34570 PIGNAN

Tél : 04 67 15 51 65

SAS au capital de 10.000€

799 938 444 R.C.S